

L'offre décès d'un parent



Au travers de cette offre, l'objectif des travailleurs sociaux est de soutenir l'allocataire dans une phase où sa vie est modifiée en profondeur, de l'informer et, au besoin, de l'accompagner.

Cette offre est décrite dans la fiche ci-dessous :

FINALITÉ



Favoriser la construction d'un nouvel équilibre familial avec la prise en compte de la situation de deuil.

PUBLIC POTENTIEL





Allocataire assumant la charge d'au moins un enfant de moins de 20 ans, déclarant le décès du parent de l'enfant (conjoint ou tierce personne recueillante).

OBJECTIFS DE L'OFFRE



- Soutenir la famille dans les différentes démarches liées au décès.
- Accompagner la famille dans le processus de deuil et la construction d'un projet de vie.

ACTIONS OPÉRATIONNELLES



- Appréhender les causes à l'origine du décès.
- Comprendre la place et le rôle de chacun dans la famille, y compris celui de la personne décédée.
- Faciliter les démarches administratives liées à l'événement : obsèques, succession, ...
- Évaluer la situation financière et mesurer l'impact du décès.
- Vérifier les droits en place et à faire valoir.
- Favoriser le lien social pour l'ensemble des membres du foyer.
- Permettre la construction d'un nouveau projet de vie familiale.